



TERMES DE RÉFÉRENCE

Consultation pour la facilitation de l'Université d'été
Deuxième Université d'été sur la jeunesse et les droits humains

DATES	30 juillet – 2 août 2026
LIEU	Marrakech
Objet	Facilitation de l'Université d'été

Contexte

Le Forum des Alternatives Maroc (FMAS) met en œuvre, en partenariat avec l'Institut danois des droits de l'homme (DIHR), la deuxième phase du projet « Youth for Rights — Pour la promotion et la protection des droits des jeunes au Maroc ». Ce projet vise à renforcer la réalisation effective des droits des jeunes au Maroc. Il développe leurs capacités en droits humains, soutient leur participation au débat public et au dialogue avec les acteurs institutionnels, et prend en compte les défis liés aux transformations technologiques et à l'espace digital.

Dans ce cadre, le FMAS organise la Deuxième Université d'été sur la jeunesse et les droits humains. Elle constitue la première étape d'un parcours qui va du renforcement des capacités à la production de connaissances, puis au dialogue. À ce titre, elle est astreinte à produire un intrant défini pour l'étape suivante : les propositions initiales de projets personnels élaborées par les participantes et participants au terme de l'Université constituent la porte d'entrée directe des ateliers de production de connaissances. Le matériel pédagogique développé pour l'Université alimente par ailleurs le guide pratique sur les droits humains et la technologie. La consultation a pour but que, au terme de l'Université, les participantes et participants sachent mobiliser l'approche basée sur les droits humains et les repères propres à chaque thème dans la lecture des questions de jeunesse, et traduire ces acquis dans une première proposition de projet personnel.

Au terme de l'Université, 30 à 40 jeunes, sont outillé-e-s pour analyser les questions de jeunesse à la lumière des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux et des droits humains dans l'espace digital, et disposent des éléments d'une première proposition de projet personnel.

1. Objet de la consultation

La consultation porte sur la facilitation de l'ensemble de l'Université d'été : les séances plénières communes, les deux ateliers thématiques et la séance de synthèse. La mission peut être assurée par un-e prestataire seul-e ou par une équipe de plusieurs prestataires réunissant les expertises requises pour l'ensemble des thèmes.

Le ou les prestataires sont chargé-e-s des tâches suivantes :



- ## 2. Contenu de l'Université

3. Public cible



L'Université réunit 30 à 40 jeunes de 18 à 35 ans, venu·e·s des différentes régions du Maroc, avec une parité effective. Pour les ateliers, les participantes et participants sont répartis en deux groupes de 15 à 20 personnes.

4. Qualifications requises

Le ou les prestataires justifient, ensemble, des compétences suivantes :

- Une expertise confirmée en droits humains et en approche basée sur les droits humains, et une expérience de la formation et de la facilitation auprès de publics jeunes ;
- Pour le thème des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux : une maîtrise de ces droits et de l'analyse, basée sur les droits, des politiques publiques destinées à la jeunesse ;
- Pour le thème de la technologie : une maîtrise des droits et libertés dans l'espace digital, des défis récents (désinformation, discours de haine, intelligence artificielle) et de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie ;
- Une bonne connaissance du contexte national et la capacité de produire des études de cas qui s'y ancrent ;
- Une maîtrise de l'arabe et/ou du français adaptée au public.

5. Durée et lieu de la consultation

L'Université se tient à Marrakech, en format résidentiel, du 30 juillet au 2 août 2026. Le ou les prestataires assurent l'animation pendant les quatre journées. La conception se fait en amont et le rapport final est remis après la clôture, selon un calendrier arrêté avec le FMS.

6. Livrables

Le ou les prestataires remettent :

- Une note méthodologique de facilitation, qui précise le déroulé des séances et des ateliers et les méthodes d'animation ;
- Le contenu de formation et les supports pédagogiques, y compris les études de cas ;
- Les éléments du dossier de lecture préalable ;
- Les outils de mesure des acquis, en début et en fin de parcours ;
- Le rapport final de l'Université, comprenant l'évaluation de la formation et les premières propositions de projets élaborées par les participantes et participants.



7. Confidentialité et éthique

Le ou les prestataires sont tenu·e·s à la confidentialité sur les informations et les données personnelles des participantes et participants. Cette exigence vaut particulièrement pour l'atelier sur la technologie : les cas et les témoignages relatifs à la violence basée sur le genre facilitée par la technologie sont traités dans le respect de la protection des personnes, de la non-divulgateion. La mission s'exerce dans le respect de l'égalité, de la non-discrimination et de la dignité, et suit une approche sensible au genre. Les livrables sont remis au FAMS, qui peut les réutiliser et les adapter, en mentionnant leurs auteur·e·s.

9. Modalités pour postuler

Le dossier de candidature comprend :

- Un CV faisant état de l'expérience pertinente ;
- Une note méthodologique;
- Une proposition financière.

Les candidatures sont examinées sur la base de l'expérience, de la note méthodologique et de la proposition financière.

Les dossiers doivent être adressés par e-mail à l'adresse suivante, au plus tard le **24/07/2026**:
forumdesalternativesrecrute@gmail.com